

Trions pour moins enfouir

Le site des Brielles a pour vocation le traitement des ordures ménagères par enfouissement ainsi que le tri des emballages, du verre et du papier qui sont ensuite recyclés. Les déchets d'environ 50 000 habitants sont ainsi traités...



4 communautés
de communes
28 communes
78 500 habitants

SYNDICAT MIXTE CENTRE-NORD ATLANTIQUE

Tri et traitement des déchets ménagers

Dans les années 90, les élus du SICTOM Nozay-Guémenée ont eu beaucoup de difficultés à faire entendre ce qu'ils voulaient en matière de traitement des ordures ménagères, tant était grande l'opposition à l'enfouissement, surtout près de chez soi.

En effet, les décharges mal tenues de l'époque, en souillant la nature, favorisait le rejet de ce genre de projet. **Apporter la preuve d'un bon fonctionnement sans nuisance d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) fut le « défi » lancé en 1995 à Treffieux** par les élus du Sictom devenu Syndicat Mixte Centre-Nord Atlantique (SMCNA).

Depuis huit ans, la bonne tenue du site de Treffieux et le bon fonctionnement des installations tiennent de la collaboration entre le SMCNA propriétaire du centre des Briuelles et l'exploitant A.S.D. (Atlantique Service Déchet).

De plus, les élus du Syndicat Mixte ne se sont pas contentés d'enfouir les ordures ménagères. Ils ont investi largement dans le tri et la valorisation avec la création d'un centre de tri des emballages en 2000, et **une expérimentation de traitement de la matière organique** des ordures ménagères est en cours depuis 2002.

Aujourd'hui, ce CET est cité comme une référence départementale, **représentant une petite unité bien maîtrisée** (environnement et coût) et adaptée aux zones rurales (capacité : 15 000 tonnes par an). Pourtant aujourd'hui cette capacité n'est plus suffisante. Jouant la carte de la solidarité tout en **respectant les engagements pris envers la population** (site à taille humaine,...), notre syndicat lance une large campagne d'information pour une recherche de sites sur 45 communes.

L'objectif poursuivi est à la fois d'**ouvrir très rapidement un second site** à l'image de celui de Treffieux **et d'inscrire des réserves foncières** pour le (les) traitement(s) futur(s).

Voilà deux lignes d'actions où chacun aura un rôle à jouer.

deux
lignes
d'actions
où
chacun
aura
un rôle
à jouer

Quelle est la situation du SMCNA et des collectivités partenaires ?

Le SMCNA :

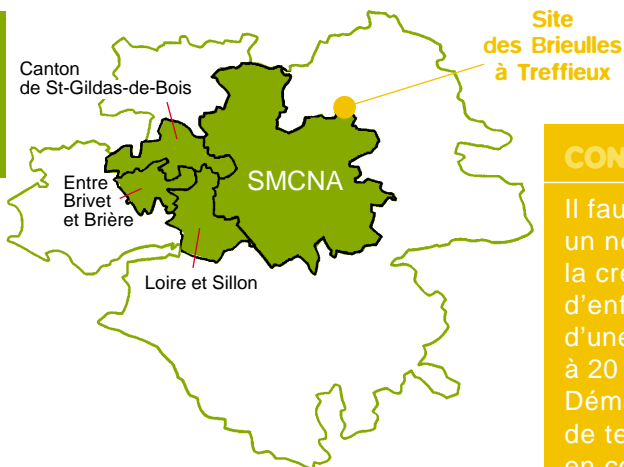
- CET de Treffieux : autorisation pour 15 000 tonnes par an (jusqu'en 2018)
- 2002 : production de 23 000 tonnes d'ordures ménagères et encombrants !
- 8 000 tonnes sont évacuées vers Laval (site de Séché)

Les trois collectivités partenaires :

- 13 000 tonnes d'ordures ménagères sont évacuées vers la Vendée (site d'Onyx).

besoin de traitement de plus de 20 000 tonnes sur l'ensemble du territoire

7 communautés de communes
45 communes
123 000 habitants



CONCLUSION

Il faut rechercher un nouveau site pour la création d'un centre d'enfouissement d'une capacité de 15 à 20 000 tonnes par an. Démarche globale de territoire en collaboration avec d'autres collectivités extérieures au Syndicat Mixte.

SYNDICAT MIXTE CENTRE-NORD ATLANTIQUE

Tri et traitement des déchets ménagers

9, rue de l'église • Maison des Services Intercommunaux • 44170 Nozay

Téléphone : 02 40 79 51 48 • Fax : 02 40 79 51 60

Contact : Christophe Baconnais